



COLLEGE ST REGIS – ST MICHEL

2, rue Abbé-de-l'Epée – 43000 Le Puy-en-Velay

Tél : 04 71 07 20 80

<http://www.college-st-regis.fr> – email : contact@college-st-regis.fr



ANNEXE 6 à retourner pour le lundi 18 août 2025

ACCOMPAGNEMENT JUSQU'AU POLE INTERMODAL & RENSEIGNEMENTS TRANSPORT PUBLIC UTILISE

Chaque soir à 17h et à 17h50 du lundi 1^{er} septembre au mardi 9 septembre, et chaque matin du mardi 2 septembre au mercredi 10 septembre 2025 le collège proposera un accompagnement de l'Etablissement au Pôle Intermodal.

Les familles qui souhaitent en bénéficier doivent communiquer à l'Etablissement les renseignements demandés pour le 18 août 2025 (Annexe 6). Il s'agit uniquement d'un accompagnement du collège jusqu'au point de départ des TUDIP, des cars et du train. Les encadrants ne peuvent pas dévier du trajet emprunté chaque jour puisqu'il s'agit d'apprendre aux élèves à emprunter le chemin le plus court et le plus sûr. De plus, les encadrants laissent les élèves à l'entrée du Pôle Intermodal. Chaque enfant doit donc connaître le car, le TUDIP ou le train dans lequel il doit monter et être capable de le prendre seul.

Ainsi, chaque famille doit se charger

- des inscriptions au mode de transport utilisé par leur enfant ;
- de donner toutes les précisions à son enfant sur la ligne de TUDIP à prendre, sur la ligne de car (agglomération du Puy ou hors agglomération) et de train à utiliser. Les accompagnateurs n'assureront pas ce travail qui est laissé à la responsabilité des parents. Nous encourageons donc les familles à faire ce repérage en amont de la rentrée. Ainsi, **chaque enfant devra avoir en sa possession son titre de transport indiquant sa destination et la ligne à prendre dès le jour de la rentrée.**

ANNEXE 6 : COUPON-REPONSE à retourner pour le lundi 18 août 2025

Nous soussignés Mme / M. souhaitons que notre enfant soit accompagné du collège au Pôle intermodal les jours précisés dans le tableau qui suit. Nous indiquons le moyen de transport qu'il devra prendre et nous précisons la ligne à emprunter. Nous nous engageons à lui fournir un titre de transport avec tous ces renseignements pour le jour de la rentrée.

	TUDIP (Ligne à préciser)			Car de l'Agglomération du Puy (LIGNE à préciser)			Car Agglomération du Puy Hors Agglomération du Puy (LIGNE à préciser)			Train (LIGNE à préciser)		
	17h	17h50	12h	17h	17h50	12h	17h	17h50	12h	17h	17h50	12h
Lundi 01/09												
Mardi 02/09												
Mercredi 03/09												
Jeudi 04/09												
Vendredi 05/09												
Lundi 8/09												
Mardi 9/09												
Mercredi 10/09												

A, Le

Signature des parents :